

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming are checked below.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées
- Additional comments / Commentaires supplémentaires

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material / Comprend du matériel supplémentaire
- Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image / Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.
- Opposing pages with varying colouration or discolourations are filmed twice to ensure the best possible image / Les pages s'opposant ayant des colorations variables ou des décolorations sont filmées deux fois afin d'obtenir la meilleure image possible

Le titre de la couverture est reliée comme étant la dernière page du livre mais filmée en premier sur la fiche.

This item is filmed at the reduction ratio checked below / Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

																			✓														
10x			12x			14x			16x			18x			20x			22x			24x			26x			28x			30x			32x

No 162.

4e Session, 8e Parlement, 29 Victoria 1865

BILL.

Acte pour confirmer l'arpentage actuel du
township de Bulstrode.

Reçu, et lu, la première fois, mardi 22
août 1865.

Seconde lecture, mercredi 23 août 1865

M. J. B. E. DORTON.

QUEBEC:

IMPRIMÉ PAR HUNTER, ROSE ET LEMIEUX,
RUE STE URSULE.

Acte pour confirmer l'arpentage actuel du township de Bulstrode.

CONSIDERANT que les habitants du township de Bulstrode ont demandé, Preamble.
par requête, la passation d'un acte pour confirmer l'arpentage actuellement
reconnu du dit township; et considérant que les propriétaires établis sur ces
terres sont tous unanimes, dans cette demande, pour éviter les inconvénients
5 qui résulteraient pour eux d'un relevé de l'arpentage primitif: A ces causes,
Sa Majesté, par et de l'avis et du consentement du Conseil Législatif et de
l'Assemblée Législative du Canada, décrète ce qui suit:

1. L'arpentage exécuté, il y a environ trente-deux ans, par M. Parkin, Arpentage
arpenteur provincial, en ce qui a rapport à tous les lots de terre du township ratifié.
10 de Bulstrode depuis le lot numéro seize, inclusivement, jusqu'au lot numéro
vingt-huit, inclusivement, dans les onze premiers rangs, et depuis le lot numéro
dix, inclusivement, jusqu'au lot numéro vingt-huit, inclusivement, dans le
douzième rang du dit township de Bulstrode, est par le présent acte ratifié et
déclaré être l'arpentage d'après lequel toutes les lignes de division des dits
15 lots de terre seront établies pour connaître les limites de chacun d'eux pour
toutes les fins que de droit.

2. Cet acte sera censé être un acte public.